



# **ÉTUDES GERMANIQUES**

## **GUIDE DES ÉTUDES ANNÉE 2012-2013**

CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS 2  
BOULOGNE-SUR-MER

# Département de Langues et Langues appliquées

## Études germaniques

CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS 2

21, rue Saint-Louis

62321 BOULOGNE-SUR-MER

Tél. : 03. 21. 99. 41. 67

Fax : 03. 21. 99. 41. 75

Courriel : [etgerm@univ-littoral.fr](mailto:etgerm@univ-littoral.fr)

Direction des Études germaniques :	Jacqueline BEL
Secrétariat pédagogique :	Delphine DELBART
Relations Internationales :	Jörg WILDAU
Service des examens :	Alain LEDUC

## ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Mesdames, Messieurs,

Jacqueline BEL	Professeur
Lut DEGRAUWE	Chargée de cours Néerlandais
Philippe DESPRÉS	PRCE
Alain LEDUC	Maître de Conférences
Fabien QUESTROY	PRAG
Caroline SCHAUBERT	Lectrice
Joëlle STOUPY	Maître de Conférences
Julien THOREL	Chargé de cours MCF
Jörg WILDAU	PRAG

## PRÉSENTATION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

### **LMD : un cursus complet et une offre enrichie de formations et de débouchés**

La Section d'Études Germaniques propose un cursus complet, allant de la première année de **Licence** jusqu'à la thèse de **Doctorat**, un **Master Recherche**, un **Master Professionnel "Langues et Technologies"**, une **Licence Professionnelle Développement et Protection du Patrimoine, Option "Guide Interprète National"** ainsi qu'une **Bi-Licence "Allemand-Lettres/Lettres-Allemand"**.

Le premier diplôme proposé est la Licence. Les deux premières années comportent à la fois des enseignements fondamentaux et des enseignements nécessaires à une formation complète et diversifiée de l'étudiant germaniste, tels que le français, la bureautique, le néerlandais, l'anglais et la culture générale. En troisième année de Licence, les étudiants ont la possibilité de choisir entre cinq parcours en fonction de leur profil et de leur projet professionnel. Lors de ce choix, il est vivement recommandé aux étudiants de consulter les enseignants de la Section d'Études Germaniques.

Le deuxième diplôme, de niveau bac + 5, est le Master, qui se déroule sur deux ans. La première année est fondée sur la participation à des séminaires et la rédaction d'un mémoire de recherche. En deuxième année, deux voies sont ouvertes : la mention "Recherche" et la mention "Professionnel Langues et Technologies". Les étudiants qui le désirent pourront enfin poursuivre en Doctorat après le Master "Recherche" ou le Master "Langues et Technologies". Ils participeront alors aux activités et aux nombreux projets du C.E.R.C.L.E. (Centre d'Études et de Recherche sur les Civilisations et les Littératures Européennes), centre de recherche composante de l'Unité de Recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures et l'Interculturel (H.L.L.I.).

Ces formations appliquent le système de crédits européens (ECTS).

Les études de Langue, Littérature et Civilisation allemandes (LLC) s'adressent aux étudiants désireux de se consacrer à l'enseignement (Professorat des Écoles, CAPES, Agrégation), à la recherche (Master Recherche, Doctorat), aux métiers des langues (Master "Langues et Technologies" qui comporte 3 parcours : traduction technique, rédaction technique et ingénierie éditoriale plurilingue) et aux métiers du tourisme (Licence professionnelle "Guide Interprète National"). La Licence d'allemand peut ainsi déboucher sur de nombreuses formations autres que l'enseignement : métiers de l'ingénierie linguistique, terminologie d'entreprise, rédacteur technique, concepteur de documentation, traducteur de logiciels, documentation et communication, sciences et techniques du tourisme, hôtellerie, métiers de l'édition, métiers de la traduction, guidage touristique, animation du patrimoine, etc.

Dans le cadre des examens de Licence 2<sup>e</sup> année et Licence 3<sup>e</sup> année, un séjour linguistique dans un pays de langue allemande de 4 semaines minimum pour chaque année est exigé. Les étudiants ont en outre la possibilité de passer une année scolaire comme assistant(e) dans un lycée allemand ou d'obtenir une bourse "Socrates" ou "Socrates Lingua" pour effectuer une partie de leurs études dans une université allemande (les informations figurent dans ce guide).

## La bibliothèque (ou comment se donner des atouts pour réussir ses études)

**Des livres** : la Bulco met à votre disposition des milliers de livres, dont beaucoup concernent directement votre licence. Vous pouvez y lire les auteurs étudiés, mais aussi consulter et emprunter des manuels qui synthétisent les connaissances présentées lors des cours. Voici quelques exemples :

Deshusses Pierre, *Précis de littérature allemande*. Paris : Dunod, 1996, 311 p. (Littératures étrangères) - cote de classement : 830.9 DES P

Capèle Jean-Claude, *L'Allemagne hier et aujourd'hui*. 7<sup>e</sup> éd. Paris : Hachette supérieur, 2010, 157 p. (Les fondamentaux. Langues) - cote de classement : 943 CAP a

Loisy Jacques, *L'Allemagne contemporaine = Heutiges Deutschland : mémento bilingue de civilisation*. 5<sup>e</sup> éd. Rosny : Bréal, 2009, 223 p. - cote de classement : 943.087 LOI a

Bresson Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Nouv. éd. Paris : Hachette supérieur, 2010, 446 p. - cote de classement : 435 BRE g

**Des DVD** : la Bulco propose un fonds particulièrement bien développé de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.

**Des abonnements internet (consultables gratuitement, y compris depuis chez vous)** : la Bulco vous permet d'accéder à une encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours : l'encyclopédie Universalis. Grâce à Europresse il est possible d'effectuer des recherches parmi quelques-uns des principaux titres de la presse allemande : Berliner Zeitung, Stuttgarter Zeitung, Die Tageszeitung, Die Welt... Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : [bulco.univ-littoral.fr](http://bulco.univ-littoral.fr) (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des [aides pour bien utiliser ces bases de données](#)).

**Des services** : quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. A l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)... Les bibliothécaires sont entièrement disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous renseigner.

Téléphone : 03 21 99 41 30 – [bulco@univ-littoral.fr](mailto:bulco@univ-littoral.fr) –    e5ubib.fr  
Vos bibliothécaires en ligne

<p><b>LICENCE Lettres et Langues</b>  <b>Mention : LCE Allemand</b></p>
---

***Parcours 1 : CAPES – Recherche***

Enseignements en vue de la préparation au concours du CAPES d'Allemand  
 Enseignements fondamentaux : 156 crédits  
 Enseignements complémentaires : 24 crédits

***Parcours 2 : Professorat des Écoles***

Enseignements en vue de la préparation au concours du Professorat des Écoles  
 Enseignements fondamentaux : 156 crédits  
 Enseignements complémentaires : 24 crédits

***Parcours 3 : Bi-Licence “ Allemand-Lettres/Lettres-Allemand ” PLP2 Lettres-Langue***

Enseignements selon la voie choisie par l'étudiant  
 Enseignements fondamentaux : 156 crédits  
 Enseignements complémentaires : 24 crédits

***Parcours 4 : ex mention FLE***

Préparation au Master “ FLE ”  
 Enseignements fondamentaux : 150 crédits  
 Enseignements complémentaires : 30 crédits

***Parcours 5 : Langues et Technologies : Traduction technique plurilingue/  
 Rédaction technique/Ingénierie éditoriale plurilingue***

Enseignements en vue de la poursuite des études par un Master Professionnel  
 Enseignements fondamentaux : 156 crédits  
 Enseignements complémentaires : 24 crédits

<p><b>LICENCE LCE Allemand</b>  <b>Semestres 1 et 2</b>  <b>COMPOSITION DES ENSEIGNEMENTS</b></p>
---

**SEMESTRE 1 : 12 semaines**

<b>Enseignements fondamentaux</b>	<b>Crédits</b>
B-1.F.1 – Grammaire et traduction	3
B-1.F.2 – Thème	3
B-1.F.3 – Version	3
B-1.F.4 – Pratique de la langue orale	3
B-1.F.5 – Initiation à la littérature allemande	2
B-1.F.6 – Initiation à la civilisation allemande contemporaine	5
B-1.F.7 – Connaissance de l'Allemagne contemporaine	2
<b>Enseignements méthodologiques</b>	
B-1.M.1 – Initiation à l'explication de texte	3
B-1.M.2 – Tutorat	2
<b>Enseignements transversaux</b>	
B-1.T.1.A ou B – Néerlandais ou Anglais	2
B-1.T.2 – Initiation au traitement de textes informatique	1
B-1.T.3 – Français	1

**SEMESTRE 2 : 12 semaines**

<b>Enseignements fondamentaux</b>	<b>Crédits</b>
B-2.F.1 – Grammaire et traduction	3
B-2.F.2 – Thème	3
B-2.F.3 – Version	3
B-2.F.4 – Pratique de la langue orale	3
B-2.F.5 – Initiation à la littérature allemande	2
B-2.F.6 – Initiation à la civilisation allemande contemporaine	5
B-2.F.7 – Connaissance de l'Allemagne contemporaine	2
<b>Enseignements méthodologiques</b>	
B-2.M.2 – Initiation au commentaire de texte	3
B-2.M.3 – Tutorat	2
B-2.M.5 – Méthodologie documentaire	0,5
<b>Enseignements transversaux</b>	
B-2.T.1.A ou B – Néerlandais ou Anglais	2
B-2.T.2 – Initiation au traitement de textes informatique	0,5
B-2.T.3 – Français	1

**B-1.F.1** (semestre 1) **B-2.F.1** (semestre 2)  
**GRAMMAIRE ET TRADUCTION**  
 Alain Leduc

3 ECTS par semestre

Horaire : 1h00

Programme :

- Acquisition des règles fondamentales de la grammaire allemande
- Thème d'application

Bibliographie :

Daniel Bresson : *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Hachette Supérieur  
 Francis Debuire : *Cours de grammaire allemande*, éditions du temps  
 J. Barnier, E. Delage, R.-F. Niemann : *Les mots allemands\**, Hachette

### Dictionnaires

Sachs-Villatte : Grand dictionnaire français-allemand, allemand-français en 2 volumes, Langenscheidt  
 Duden : Deutsches Universalwörterbuch  
 Le petit Robert . Dictionnaire de la langue française

**B-1.F.2** (semestre 1) **B-2.F.2** (semestre 2)  
**THÈME**  
 Alain Leduc

3 ECTS par semestre

Horaire : 1h00

Programme :

Initiation à la traduction de textes littéraires contemporains.

Bibliographie : Cf. B-1.F.1

**B-1.F.3** (semestre 1) **B-2.F.3** (semestre 2)  
**VERSION**  
 Joëlle Stoupy

3 ECTS par semestre

Horaire : 1h00

Programme :

- Initiation à la traduction de textes contemporains
- Approfondissement du vocabulaire de base

Bibliographie : Cf. B-1.F.1



**B-1.F.4** (semestre 1) **B-2.F.4** (semestre 2)  
**PRATIQUE DE LA LANGUE ORALE**  
 Caroline Schaubert

3 ECTS par semestre

Horaire : 1h30

Programme :

Exploitation de documents sonores et audiovisuels en rapport avec la civilisation contemporaine : entraînement à la compréhension auditive et à l'expression orale.

**B-1.F.5** (semestre 1) **B-2.F.5** (semestre 2)  
**INITIATION A LA LITTÉRATURE ALLEMANDE**  
 Joëlle Stoupy

2 ECTS par semestre

Horaire : 1h15

Programme :

Initiation aux littératures de langue allemande de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles. Les textes choisis donneront un aperçu des courants littéraires allant du naturalisme à l'expressionnisme. Un polycopié sera distribué en cours.

Bibliographie :

Pierre Deshusses : *Précis de Littérature allemande*, Dunod 1996  
*Deutsche Literatur in Schlaglichtern*. Herausgegeben von Bernd Balzer und Volker Mertens, Meyers Lexikonverlag  
 Walter Fähnders : *Avantgarde und Moderne. 1890-1933*, Lehrbuch Germanistik. Metzler, 1998.

**B-1.F.6** (semestre 1) **B-2.F.6** (semestre 2)  
**INITIATION À LA CIVILISATION ALLEMANDE CONTEMPORAINE**  
 Philippe Després

5 ECTS par semestre

Horaire : 1h30

Semestre 1 : Introduction à la civilisation allemande contemporaine : aspects économiques, géographiques, politiques et sociaux.

Semestre 2 : Introduction à l'histoire de l'Allemagne de 1945 à 1990

L'année 1945 est marquée par la fin de la Seconde Guerre mondiale et la capitulation sans conditions de l'armée allemande. Cette date annonce le début d'un processus qui aboutira en 1949 à la création de deux États allemands, la RFA et la RDA. La période allant de 1945 à nos jours nous permet de comprendre les phénomènes socio-historiques qui ont conduit de la division à la réunification de l'Allemagne.

Bibliographie : sera communiquée en cours.

<b>B-1.F.7</b> (semestre 1) <b>B-2.F.7</b> (semestre 2) <b>CONNAISSANCE DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE</b> Joëlle Stoupy	2 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 1h00

Programme :

Le cours propose de donner une vue d'ensemble sur les régions allemandes (les "Länder") ainsi que sur les principales grandes villes.

Des notions géographiques, économiques, culturelles, historiques et politiques seront abordées lors des séances.

Bibliographie :

Jacques LOISY : *L'Allemagne contemporaine / Heutiges Deutschland*, Mémento de civilisation bilingue, Éditions Bréal, 2000.

*Aktuell. Harenberg Lexikon der Gegenwart*, Harenberg Lexikon Verlag, Dortmund.

Consultez et abonnez vous à la "Revue de presse allemande" disponible sur le site Web du Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne à Paris (CIDAL): <http://www.amb-allemande.fr/actualites/starter3.htm>, ainsi que les "Grands thèmes", consultables à la même adresse.

<b>B-1.M.1</b> (semestre 1) <b>B-2.M.1</b> (semestre 2) <b>INITIATION A L'EXPLICATION / AU COMMENTAIRE DE TEXTE</b> Alain Leduc	3 ECTS par semestre
---	---------------------

Horaire : 1h00

Programme :

Initiation aux techniques de l'explication de texte littéraire.

Bibliographie :

Alain Faure, Christa Geitner, Roger Sauter : *Guide pratique de l'explication de texte en allemand du DEUG au CAPES*, Masson

Liste de lecture :

Fred Uhlman, *Der wiedergefundene Freund*, Diogenes, 23101

Le cours et l'épreuve orale du second semestre porteront sur cet ouvrage qu'il convient donc d'avoir lu avant janvier 2013.

<b>B-1.M.2</b> (semestre 1) <b>B-2.M.2</b> (semestre 2) <b>TUTORAT, METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE</b> Sylviane Melin	1 ECTS par semestre
--	---------------------

L'objectif est de donner aux étudiants les moyens de répondre aux exigences d'un parcours universitaire. Le tutorat consiste donc en une remise à niveau globale. En ce qui concerne le cours proprement dit, l'accent sera mis sur la grammaire, française et allemande. Mais il s'agira aussi d'acquérir de la méthode, de la rigueur dans la réflexion et de l'autodiscipline.

**La présence au cours est obligatoire.**

<b>B-1.T. 1.A</b> (semestre 1) <b>B-2.T.1.A</b> (semestre 2) <b>NÉERLANDAIS</b> Lut Degrauwe	2 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 2h00

Programme :

- Étude des bases de la grammaire néerlandaise
- Traduction

Bibliographie :

Dictionnaire *Robert/Van Dale*, édition de poche  
G. Vandevyvere : *Guide de grammaire néerlandaise*

<b>B-1.T. 1.B</b> (semestre 1) <b>B-2.T.1.B</b> (semestre 2) <b>ANGLAIS</b> Édith Delmaire	2 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 2h00

Programme semestre 1 :

- Grammaire
- Traduction de textes, principalement littéraires

Programme semestre 2 :

- Pratique de l'oral sur liste de textes

<b>B-1.T.2</b> (semestre 1) <b>B-2.T.2</b> (semestre 2) <b>INITIATION AU TRAITEMENT DE TEXTES INFORMATIQUE</b> Centre de ressource informatique	1 ECTS par semestre
---	---------------------

## L'enseignement à la carte

L'ULCO a mis en place un apprentissage des outils bureautiques "à la carte". Au cours de son cursus universitaire, l'étudiant doit pouvoir acquérir la maîtrise des outils informatiques, savoir-faire indispensable à l'entrée dans la vie professionnelle.

Tous les étudiants n'ayant pas les mêmes acquis et motivations, nous proposons à l'étudiant de choisir sa méthode d'apprentissage. Nous avons découpé le programme relatif à la bureautique en unités capitalisables dites *Unités de Bureautique* (UB). Des sessions d'enseignement (12h) seront planifiées tout au long de l'année préparant à ces UB.

L'étudiant veut (ou doit) acquérir une UB. Plusieurs possibilités s'offrent à lui :

- Il maîtrise parfaitement son contenu : il s'inscrit à une séance d'évaluation.
- Il sait qu'il ne maîtrise pas son contenu mais désire travailler seul et à son rythme : disposant des documents (cours + exercices) de cette UB, il travaille en accès-libre et s'inscrit à une séance d'évaluation.
- Il pense qu'un enseignant peut être utile : il s'inscrit à une session d'enseignement de cette UB ; les séances d'enseignement sont alors obligatoires ; il alternera séances encadrées et accès libre ; il sera évalué à la dernière séance encadrée.

## Valorisation des UB

- Dans le cas d'une UB obligatoire (prévue dans le programme de la formation), la note/20 obtenue sera comptabilisée dans la moyenne de l'unité d'enseignement (UE) correspondante.
- Dans le cas d'une UB facultative (prévue par le programme de la formation), la note/20 interviendra en tant que bonus dont les modalités seront précisées par le responsable de la formation.
- Pour toutes les UB acquises (note  $\geq 10$ ), qu'elles soient obligatoires, facultatives ou volontaires, une attestation sera délivrée à l'étudiant.

## Les règles du jeu

- Pour chaque UB, l'étudiant ne peut suivre qu'une seule session d'enseignement (pas de redoublement) sauf dérogation.
- Pour chaque UB, l'étudiant ne peut se présenter plus de deux fois par an à l'épreuve d'évaluation. La deuxième épreuve sera considérée comme la session de rattrapage.
- Si l'étudiant obtient une note  $\geq 10$ , son UB est définitivement acquise. Il n'a pas la possibilité de repasser l'épreuve pour améliorer sa note.
- Certaines UB sont consécutives : il faut avoir validé le niveau 1 pour passer le niveau 2.  
Exception : dans le cas où l'UB est obligatoire pour l'étudiant, il pourra suivre la session d'enseignement et passer l'épreuve d'évaluation même s'il n'a pas validé l'UB pré-requis.
- L'inscription aux sessions d'enseignement et aux séances d'évaluation s'effectue au centre de ressources en informatique.

## Unités Bureautiques de 1<sup>ère</sup> année

<b>UB1</b>	<b>Traitement de texte</b>
<b>Objectif</b>	Savoir rédiger un document d'une ou deux pages
<b>Logiciel utilisé</b>	Word 97 (Microsoft)
<b>Pré-requis</b>	Maîtrise de Windows
<b>Contenu</b>	Caractères, paragraphes, sections Retraits, marges, polices, tabulations, insertion d'image... En-tête et pied de page, tableaux, colonnes...

<b>UB2</b>	<b>Traitement de texte</b>
<b>Objectif</b>	Savoir rédiger un document important (ex : rapport de stage, mémoire...)
<b>Logiciel utilisé</b>	Word 97 (Microsoft)
<b>Pré-requis</b>	UB1
<b>Contenu</b>	Styles, modèles... Table des matières, index, notes...

<b>B-1.T.3</b> (semestre 1) <b>B-2.T.3</b> (semestre 2) <b>FRANÇAIS</b> Enseignant de Lettres Modernes	1 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 18h00

Programme : Semestre 1 : poésie, semestre 2 : Civilisation et culture littéraire

Bibliographie : communiquée en début d'année

### Enseignements permettant l'acquisition d'un bonus

**LANGUE II : au choix : Espagnol, Italien**

Horaire : 2h00

**GRANDS DÉBUTANTS : au choix : Italien, Espagnol**

Horaire : 2h00

**SPORT**

Le programme sera communiqué en début d'année.

Service des Sports  
Centre Universitaire Saint-Louis 1  
21, rue Saint-Louis BP 774 62321 Boulogne-sur-Mer

**N. B. Les étudiants peuvent se procurer les livres édités en Allemagne en écrivant au**

Dokumente Verlag  
Postfach 1340  
D-77603 OFFENBURG  
Tél. : 00 49 781 923699-0  
Fax : 00 49 781 923699-70  
Courriel : [info@dokumente-verlag.de](mailto:info@dokumente-verlag.de)  
site Internet : <http://www.dokumente-verlag.de>

**Signalons aussi l'adresse d'une bonne librairie allemande :**

**Infobuch**, librairie allemande  
23, rue des Blancs Manteaux, 75004 PARIS  
Tél. : 01 48 04 04 47  
Fax : 01 48 04 06 53  
Courriel : [infobuch@easynet.fr](mailto:infobuch@easynet.fr)

**LICENCE LCE Allemand**  
**Semestres 3 et 4**  
**COMPOSITION DES ENSEIGNEMENTS**

**SEMESTRE 3 : 12 semaines**

<b>Enseignements fondamentaux</b>	<b>Crédits</b>
B-3.F.1 – Thème littéraire et thème général	3
B-3.F.2 – Version littéraire et version générale	3
B-3.F.3 – Grammaire	3
B-3.F.4 – Compréhension	3
B-3.F.5 – Littérature	6
B-3.F.6 – Civilisation	4
B-3.F.7 – Explication de texte	4
B-3.F.8 – Stage linguistique	bonus
<b>Enseignements complémentaires</b>	
B-3.C.1.A ou B – Néerlandais ou Anglais	2
B-3.C.2 – Histoire des civilisations et de la pensée européennes	2

**SEMESTRE 4 : 12 semaines**

<b>Enseignements fondamentaux</b>	<b>Crédits</b>
B-4.F.1 – Thème	3
B-4.F.2 – Version	3
B-4.F.3 – Grammaire	3
B-4.F.4 – Compréhension	2
B-4.F.5 – Littérature	8
B-4.F.6 – Civilisation	4
B-4.F.7 – Explication de texte	3
B-4.F.8 – Stage linguistique	bonus
<b>Enseignements complémentaires</b>	
B-4.C.1.A ou B – Néerlandais ou Anglais	2
B-4.C.2 – Histoire de la littérature française et allemande	2

<b>B-3.F.1</b> (semestre 3) <b>B-4.F.1</b> (semestre 4)
---

<b>THÈME</b>
--------------

Alain Leduc
-------------

3 ECTS par semestre
---------------------

Horaire : 0h 45

Programme :

Entraînement à la traduction écrite à partir de textes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Le cours se composera des exercices suivants :

- traduction de textes préparés à la maison
- traduction orale de textes non préparés

Le thème étant un exercice difficile, il faut le pratiquer avec une grande régularité. Il est par conséquent attendu que vous :

- prépariez les traductions chez vous,
- réalisez des fiches de vocabulaire par champs sémantique.

Il est indispensable de lire, en particulier des romans et des nouvelles de la littérature contemporaine française et allemande. Il ne faut pas hésiter à noter soigneusement le vocabulaire et les tournures que vous rencontrerez au fil de vos lectures.

Bibliographie :

Barnier/Delage, *Les Mots allemands*, hachette université

Bertaux, Lepointe, *Dictionnaire allemand-français, français-allemand*, Hachette

*Deutsches Universalwörterbuch A-Z*, Duden

*Der große Duden in zehn Bänden* (en particulier : *Zweifelsfälle der deutschen Sprache, Rechtschreibung, Sinn- und Sachverwandte Wörter*)

*Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, P. Robert

Roger Niemann, Pierre Kuhn, *Grammaire appliquée de l'Allemand*, éd. Sedes

Wilmet/Robin, *Fort en version / Fort en thème*, éd. Bréal

Schanen/Homburg, *L'Allemand par le thème annoté et corrigé*, Nathan université

<b>B-3.F.2</b> (semestre 3) <b>B-4.F.2</b> (semestre 4)
---

<b>VERSION LITTÉRAIRE / VERSION TRADUCTOLOGIE</b>
---

Jacqueline Bel
----------------

3 ECTS par semestre
---------------------

Horaire : 3h semestre 3

3h semestre 4

Programme :

- Traduction de textes littéraires contemporains
- Entraînement à la traduction de type concours



NB : Dans le cadre de ce cours, l'accent sera mis sur l'apprentissage du vocabulaire. Des contrôles réguliers auront lieu tout au long de l'année ; ils seront pris en compte pour ¼ de la note finale.

**B-3.F.3** (semestre 3) **B-4.F.3** (semestre 4)

**GRAMMAIRE ALLEMANDE**

Alain Leduc

3 ECTS par semestre

Horaire : 0h45

Programme : Consolidation des connaissances grammaticales

Bibliographie :

Jean Fourquet, *Grammaire de l'allemand*, Hachette

François Schanen, *Modules de grammaire allemande*, Nathan Université, 1993

Jean-Paul Confais, *Grammaire de l'allemand*, Nathan Université

Jacques Athias, *Grammaire explicative de l'allemand*, Armand Colin/Masson, 1998

**B-3.F.4** (semestre 3) **B-4.F.4** (semestre 4)

**COMPRÉHENSION**

Caroline Schaubert

3 ECTS au premier semestre

2 ECTS au second semestre

Horaire : 1h30

Programme :

- Entraînement à la compréhension globale de textes, de documents sonores ou audiovisuels en langue allemande
- Acquisition de réflexes langagiers par la production orale

**B-3.F.5** (semestre 3) **B-4.F.5** (semestre 4)

**LITTÉRATURE**

6 ECTS au semestre 3

8 ECTS au semestre 4

**N.B.** L'oral du semestre 4 porte sur les listes de lecture.

**B-3.F.5. A** (semestre 3) : **LE THEATRE ALLEMAND AU 19<sup>E</sup> SIECLE**

**Heinrich von Kleist: *Prinz Friedrich von Homburg***

Alain Leduc

3 ECTS

Horaire : 1h15

**Bibliographie:**

Heinrich von Kleist: *Prinz Friedrich von Homburg*

## Ouvrages critiques:

Bernd Hamacher: *Heinrich von Kleist, Prinz Friedrich von Homburg*, Erläuterungen und Dokumente, Reclam 8147

Karl Brinkmann: *Heinrich von Kleist, Prinz Friedrich von Homburg*, Königs Erläuterungen und Materialien, Bange 151

Curt Hohoff: *Kleist*, rororo-Bildmonographien 1290

**Liste de lecture** (en vue de l'épreuve orale du semestre 4) :

Heinrich von Kleist: *Michael Kohlhaas*, Reclam

**B-3.F.5. B (semestre 3) : LITTÉRATURE ET POLITIQUE**

**Joseph Roth: *Die Flucht ohne Ende***

Jacqueline Bel

3 ECTS

**Horaire** : 1h15

Joseph Roth: *Die Flucht ohne Ende*, KiWi Taschenbuch. ISBN 3-462-03634-3

## Ouvrage critique :

Helmuth Nürnberger: *Joseph Roth*. Reinbek bei Hamburg 1981. ISBN 3-499-50301-8

**Liste de lecture** :

Joseph Roth: *Die Büste des Kaisers*. Le texte sera disponible au secrétariat.

**B-4.F.5. A (semestre 4) : LE ROMAN AU DEBUT DU XX<sup>E</sup> SIECLE**

**Robert Walser : *Der Gehülfe***

Joëlle Stoupy

3 ECTS

**Horaire** : 1h15**Bibliographie:**

Robert Walser: *Der Gehülfe*. Suhrkamp

## Ouvrages critiques:

Dagmar Grenz: *Die Romane Robert Walsers: Weltbezug und Wirklichkeitsdarstellung*. Fink 1974

Karl Wagner: *Herr und Knecht. Robert Walsers Roman „Der Gehülfe“*. Braumüller 1980

**Liste de lecture** (en vue de l'épreuve orale du semestre 4) :

Robert Walser: *Jakob von Gunten*. Suhrkamp.

**Horaire** : 1h15

<b>B-4.F.5. B</b> (semestre 4) : <b>LITTÉRATURE ET POLITIQUE</b> <b>Christa Wolf: <i>Der geteilte Himmel</i></b> Jacqueline Bel	3 ECTS
---	--------

Horaire : 1h15

Christa Wolf: *Der geteilte Himmel*, dtv. ISBN 978-3-423-00915-7

Ouvrage critique :

Bernhardt, Rüdiger: *Christa Wolf: Der geteilte Himmel*. Königs Erläuterungen und Materialien (Bd. 426).

Liste de lecture :

Joseph Roth: *Die Büste des Kaisers*. Le texte sera disponible au secrétariat.

<b>B-4.F.5. C</b> (fin du semestre 4) <b>ÉPREUVE ORALE DE LITTÉRATURE</b> Jacqueline Bel, Joëlle Stoupy, Alain Leduc	2 ECTS
--	--------

Préparation : 20 mn / Passage 20 mn

Il est demandé aux étudiants de

1. situer l'œuvre dans la vie de l'écrivain et dans le contexte littéraire de l'époque,
2. d'en donner un bref résumé,
3. avant d'en dégager les thèmes principaux, de les analyser puis de les développer.
4. Enfin, les étudiants s'efforceront, en conclusion, de faire ressortir l'intérêt littéraire, historique ou autre de l'œuvre étudiée.

La prestation des étudiants sera notée sur les connaissances (6), la pertinence de l'analyse (8) et leur compétence à s'exprimer dans la langue allemande (6).

<b>B-3.F.6</b> (semestre 3) <b>B-4.F.6</b> (semestre 4) <b>CIVILISATION ALLEMANDE</b> Philippe Després	4 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 2h00

Semestre 3 : La République de Weimar (1918-1933)

1. La mise en place de la république
2. Le temps de la stabilité, 1919-1924
3. La crise de 1929 et la fin de la République de Weimar
4. La prise de pouvoir de janvier 1933

Semestre 4 : Le système hitlérien (1933-1945)

1. Le national-socialisme et son idéologie
2. La mise au pas et l'organisation de l'État national-socialiste

- 3. L'impérialisme hitlérien
- 4. La Seconde Guerre mondiale et la chute du Reich

Bibliographie : sera communiquée en cours.

<b>B-3.F.7</b> (semestre 3) <b>B-4.F.7</b> (semestre 4)	
<b>EXPLICATION DE TEXTE TYPE CAPES</b>	4 ECTS au premier semestre
Alain Leduc	3 ECTS au second semestre

Horaire : 1h00

Programme :

Entraînement à l'explication de texte littéraire

N.B : Dictionnaire tout allemand autorisé pour l'épreuve orale.

Bibliographie :

Alain Faure, Christa Geitner, Roger Sauter, *Guide pratique de l'explication de texte en allemand du DEUG au CAPES*, Masson  
 R. Picot, *Le vocabulaire de l'explication de texte et de la dissertation allemandes*, Masson  
 R. Picot, *Lexique du vocabulaire des études littéraires allemandes*, Masson, 1987  
 Gero von Wilpert : *Sachwörterbuch der Literatur*, Kröner

<b>B-3.F.8</b> (semestre 3) <b>B-4.F.8</b> (semestre 4)	
<b>STAGE LINGUISTIQUE</b>	Bonus

Responsable du séjour linguistique pour les semestres 3 et 4 : Joëlle Stoupy

Un séjour linguistique de 4 semaines minimum et la rédaction d'un rapport de stage sont exigés.

<b>B-3.C.1.A</b> (semestre 3) <b>B-4.C.1.A</b> (semestre 4)	
<b>NÉERLANDAIS</b>	
Lut Degrauwe	2 ECTS par semestre

Horaire : 2h

Programme :

- Apprentissage des mécanismes de la grammaire néerlandaise
- Thème grammatical
- Compréhension

Objectifs :

- Consolider les acquis de 1<sup>ère</sup> année
- Être capable de lire et comprendre le néerlandais écrit sur des thèmes différents

<b>B-3.C. 1.B</b> (semestre 1) <b>B-4.C.1.B</b> (semestre 2) <b>ANGLAIS</b> Édith Delmaire	2 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 2h00

Programme semestre 1 :

- Grammaire
- Traduction de textes, principalement littéraires

Programme semestre 2 :

- Commentaire de texte

<b>B-3.C.2.</b> (semestre 3) <b>HISTOIRE DES CIVILISATIONS ET DE LA PENSÉE EUROPEENNES</b> Philippe Després	2 ECTS par semestre
---	---------------------

Horaire : 2h00

L'objectif de ce cours est d'étudier les faits historiques et politiques tant en France qu'en Allemagne afin de mieux saisir les points de convergence et de dissension qui existèrent du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles entre ces deux États, aujourd'hui piliers de l'Union européenne.

<b>B-4.C.2.</b> (semestre 4) <b>HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET ALLEMANDE</b> Joëlle Stoupy	2 ECTS par semestre
---	---------------------

Horaire : 2h00

### **Enseignements permettant l'acquisition d'un bonus**

**Langue II : au choix : Espagnol, Italien**

Horaire : 2h00

**Grands débutants : au choix : Italien, Espagnol**

Horaire : 2h00

**Sport**

Le programme sera communiqué en début d'année.

Service des Sports  
Centre Universitaire Saint-Louis 1  
21, rue Saint-Louis BP 774 62321 Boulogne-sur-Mer

<p><b>Pré-professionnalisation :</b> <b>“ Sensibilisation aux métiers de l’enseignement ”</b></p>
---

Un module de Formation “ à l’année ” est proposé aux étudiants de **Licence 2<sup>e</sup> année** à partir de la mi-novembre.

Une réunion d’information et d’inscription aura lieu dans la deuxième quinzaine d’octobre pour ce module (consulter le panneau d’affichage).

L’acquisition de ce module est indispensable pour les étudiants qui se destinent aux concours de l’enseignement.

**LICENCE LCE Allemand**  
**Semestres 5 et 6**  
**COMPOSITION DES ENSEIGNEMENTS**

<b>Enseignements fondamentaux (12 semaines par semestre)</b>	<b>Crédits</b>
B-5.F.1 (semestre 5) B-6.F.1 (semestre 6) – Thème	4
B-5.F.2 (semestre 5) B-6.F.2 (semestre 6) – Version	4
B-5.F.3 (semestre 5) B-6.F.3 (semestre 6) – Littérature	6/7
B-5.F.4 (semestre 5) B-6.F.4 (semestre 6) – Civilisation	6
B-5.F.5 (semestre 5) B-6.F.5 (semestre 6) – Explication de texte*	3
B-5.F.6 (semestre 5) B-6.F.6 (semestre 6) – Compréhension et expression	3/2
B-5.F.7 (semestre 5) B-6.F.7 (semestre 6) – Stage linguistique	bonus
* Excepté pour le parcours 4	
<b>Enseignements complémentaires (12 semaines par semestre)</b>	
<b>Parcours 1 : CAPES-Recherche</b>	
B-5.C.1 (semestre 5) B-6.C.1 (semestre 6) – Néerlandais ou Anglais	2
B-5.C.2 (semestre 5) B-6.C.2 (semestre 6) – Histoire de l'architecture	2
<b>Parcours 2 : Professorat des Écoles</b>	
B-5.C.1 (semestre 5) B-6.C.1 (semestre 6) – Néerlandais ou Anglais	2
B-5.C.2 (semestre 5) B-6.C.2 (semestre 6) – Histoire de l'architecture	1/2
B-5.C.3 (semestre 5) – Mathématiques	1
<b>Parcours 3 : Bi-Licence Allemand-Lettres/Lettres-Allemand – PLP2</b>	
B-5.C.1 (semestre 5) B-6.C.1 (semestre 6) – Néerlandais ou Anglais	2
B-5.C.2 (semestre 5) B-6.C.2 (semestre 6) – Histoire de l'architecture	2/1
B-6.C.4 (semestre 6) – Français renforcé	1
<b>Parcours 4 : ex mention FLE – semestre 5</b>	
B-5.C.1 – Néerlandais ou Anglais	2
B-5.C.6 – Didactique du FLE	2
B-5.C.7 – Psycholinguistique	2
B-5.C.8 – Théories d'apprentissage	1
<b>Parcours 4 : ex mention FLE – semestre 6</b>	
B-6.C.1 – Néerlandais ou Anglais	2
B-6.C.9 – Civilisation française	1
B-6.C.10 – Contexte pédagogique	2
B-6.C.11 – Culture et littérature françaises	2
<b>Parcours 5 : Langues et Technologies</b>	
B-5.C.1 (semestre 5) B-6.C.1 (semestre 6) – Néerlandais ou Anglais	2
B-5.C.5 (semestre 5) B-6.C.5 (semestre 6) – Traduction spécialisée	2

**B-5.F.1** (semestre 5) **B-6.F.1** (semestre 6)

**THÈME**

Jörg Wildau

3 ECTS par semestre

Horaire : 1h 30

Programme :

Traduction écrite à partir de textes du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier de textes de concours.

Le cours se composera des exercices suivants :

- traduction de textes préparés à la maison
- exercices de traduction en temps limité (ils seront notés)

Le thème étant un exercice difficile, il faut le pratiquer avec une grande régularité. Il est par conséquent attendu que vous :

- prépariez les traductions chez vous
- réalisiez des fiches de vocabulaire par champs sémantique

Il est indispensable de lire, en particulier des romans et des nouvelles de la littérature contemporaine française et allemande. Il ne faut pas hésiter à noter soigneusement le vocabulaire et les tournures que vous rencontrerez au fil de vos lectures.

Bibliographie :

Bertaux, Lepointe, *Dictionnaire allemand-français, français-allemand*, Hachette

*Deutsches Universalwörterbuch A-Z*, Duden

*Der große Duden in zehn Bänden* (en particulier : *Zweifelsfälle der deutschen Sprache, Rechtschreibung, Sinn- und Sachverwandte Wörter*)

*Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, P. Robert

Roger Niemann, Pierre Kuhn, *Grammaire appliquée de l'Allemand*, éd. Sedes

Jean-Paul Confais, *Grammaire de l'allemand*, Nathan Université

**B-5.F.2** (semestre 5) **B-6.F.2** (semestre 6)

**VERSION LITTÉRAIRE / VERSION TRADUCTOLOGIE**

Jacqueline Bel

3 ECTS par semestre

Horaire : 3h semestre 5

3h semestre 6

Programme :

- Traduction de textes littéraires contemporains
- Entraînement à la traduction de type concours

**NB** : Dans le cadre de ce cours, l'accent sera mis sur l'apprentissage du vocabulaire. Des contrôles réguliers auront lieu tout au long de l'année ; ils seront pris en compte pour ¼ de la note finale.



Bibliographie :

R. Dietrich, *Vocabulaire allemand*

M. Demet / B. Lortholary, *Guide de la Version allemande*, Armand Colin

M. Perennec, *Éléments de traduction comparée Français-Allemand*, Nathan Université

<b>B-5.F.3</b> (semestre5) <b>B-6.F.3</b> (semestre 6) <b>LITTÉRATURE</b>	6 ECTS au semestre 5 7 ECTS au semestre 6
--	--

**N.B.** L'oral du semestre 6 porte sur la liste de lecture.

<b>B-5.F.3. A</b> (semestre 5) : <b>LE THEATRE ALLEMAND AU 19<sup>E</sup> SIECLE</b> <b>Heinrich von Kleist: <i>Prinz Friedrich von Homburg</i></b> Alain Leduc	3 ECTS
---	--------

Horaire : 1h15

Bibliographie:

Heinrich von Kleist: *Prinz Friedrich von Homburg*

Ouvrages critiques:

Bernd Hamacher: *Heinrich von Kleist, Prinz Friedrich von Homburg*, Erläuterungen und Dokumente, Reclam 8147

Karl Brinkmann: *Heinrich von Kleist, Prinz Friedrich von Homburg*, Königs Erläuterungen und Materialien, Bange 151

Curt Hohoff: *Kleist*, rororo-Bildmonographien 1290

Liste de lecture (en vue de l'épreuve orale du semestre 4) :

Heinrich von Kleist: *Michael Kohlhaas*, Reclam

<b>B-5.F.3. B</b> (semestre 5) : <b>LITTÉRATURE ET POLITIQUE</b> <b>Joseph Roth: <i>Die Flucht ohne Ende</i></b> Jacqueline Bel	3 ECTS
---	--------

Horaire : 1h15

Joseph Roth: *Die Flucht ohne Ende*, KiWi Taschenbuch. ISBN 3-462-03634-3

Ouvrage critique :

Helmuth Nürnberger: *Joseph Roth*. Reinbek bei Hamburg 1981. ISBN 3-499-50301-8

Liste de lecture :

Joseph Roth: *Die Büste des Kaisers*. Le texte sera disponible au secrétariat.

<b>B-6.F.3. A</b> (semestre 6) : <b>LE ROMAN AU DEBUT DU XX<sup>E</sup> SIECLE</b> <b>Robert Walser : <i>Der Gehülfe</i></b> Joëlle Stoupy	2 ECTS
--	--------

Horaire : 1h15

Bibliographie:

Robert Walser: *Der Gehülfe*. Suhrkamp

Ouvrages critiques:

Dagmar Grenz: *Die Romane Robert Walsers: Weltbezug und Wirklichkeitsdarstellung*. Fink

Karl Wagner: *Herr und Knecht. Robert Walsers Roman „Der Gehülfe“*. Braumüller 1980

Liste de lecture (en vue de l'épreuve orale du semestre 4) :

Robert Walser: *Jakob von Gunten*. Suhrkamp.

Horaire : 1h15

<b>B-6.F.3. B</b> (semestre 6) : <b>LITTÉRATURE ET POLITIQUE</b> <b>Christa Wolf: <i>Der geteilte Himmel</i></b> Jacqueline Bel	2 ECTS
---	--------

Horaire : 1h15

Christa Wolf: *Der geteilte Himmel*, dtv. ISBN 978-3-423-00915-7

Ouvrage critique :

Bernhardt, Rüdiger: *Christa Wolf: Der geteilte Himmel*. Königs Erläuterungen und Materialien (Bd. 426).

Liste de lecture :

Joseph Roth: *Die Büste des Kaisers*. Le texte sera disponible au secrétariat.

<b>B-6.F.3.C</b> (fin du semestre 6) <b>ÉPREUVE ORALE SUR LISTE DE LECTURE</b> Jacqueline Bel, Joëlle Stoupy, Alain Leduc	3 ECTS
---	--------

Les étudiants fourniront ensuite une liste de 10 ouvrages de 3 siècles différents. (Ils peuvent solliciter l'aide des enseignants pour établir cette liste.) Les enseignants responsables choisiront 4 œuvres parmi les 10 proposées. Il est souhaitable de se procurer des ouvrages de littérature critique pour compléter la préparation de l'oral.

Les étudiants sont priés de remettre leur liste au plus tard à la mi-janvier. Sont exclues les œuvres au programme des années précédentes.

L'épreuve orale de l'examen terminal portera sur les 4 œuvres retenues.

Déroulement de l'épreuve :

Préparation : 30 mn / passage : 30 mn

Il est demandé aux étudiants de

5. situer l'œuvre dans la vie de l'écrivain et dans le contexte littéraire de l'époque,
6. d'en donner un bref résumé,
7. avant d'en dégager les thèmes principaux, de les analyser puis de les développer.
8. Enfin, les étudiants s'efforceront, en conclusion, de faire ressortir l'intérêt littéraire, historique ou autre de l'œuvre étudiée.

La prestation des étudiants sera notée sur les connaissances (6), la pertinence de l'analyse (8)

<b>B-5.F.4</b> (semestre 5) <b>B-6.F.4</b> (semestre 6) <b>CIVILISATION : L'UNITÉ ALLEMANDE 1871-1990 : MODALITÉS ET CONSÉQUENCES</b> Joëlle Stoupy	6 ECTS par semestre
---	---------------------

Horaire : 1h30

Semestre 5 : L'histoire de l'Allemagne de 1815 à 1918

La création d'un premier État national allemand fédérant la majorité des États allemands autour de la Prusse, le 18 janvier 1871 à Versailles, est le résultat de longs efforts et de dures luttes. C'est le choix d'une solution " *kleindeutsch* " ; et si dans les apparences l'unité se fait " par le haut " et " dans la guerre ", elle est aussi le résultat d'une aspiration populaire et d'un mouvement de fond, " *die Nationalbewegung* ". Il conviendra de s'intéresser à la réalité complexe de cette unité allemande ainsi qu'aux modalités de constitution de ce nouvel État.

Semestre 6 : Le système économique de l'Allemagne contemporaine

Le cours porte sur la connaissance (mise en place et fonctionnement) de l'économie sociale de marché, la compréhension des spécificités allemandes (institutions, entreprises, syndicats, cogestion) et les questions d'actualité économiques.

Bibliographie : sera communiquée en cours.

<b>B-5.F.5</b> (semestre 5) <b>B-6.F.5</b> (semestre 6) <b>EXPLICATION DE TEXTE</b> Alain Leduc	3 ECTS par semestre
---	---------------------

Horaire : 1h00

Programme :

Entraînement à l'explication de texte de type CAPES

Bibliographie :

Alain Faure, Christa Geitner, Roger Sauter, *Guide pratique de l'explication de texte en allemand du DEUG au CAPES*, Masson

R. Picot, *Le vocabulaire de l'explication de texte et de la dissertation allemandes*, Masson  
 F. Mossé, *Histoire de la Littérature allemande*, Aubier Montaigne  
 Gero von Wilpert: *Sachwörterbuch der Literatur*, Kröner

N.B. : Dictionnaire tout allemand autorisé pour l'épreuve orale.

<b>B-5.F.6</b> (semestre 5) <b>B-6.F.6</b> (semestre 6) <b>COMPRÉHENSION ET EXPRESSION</b> Caroline Schaubert	3 ECTS au premier semestre 2 ECTS au second semestre
---	---

Horaire : 1h30

Programme :

Perfectionnement de la compréhension et de l'expression orales

<b>B-5.F.7</b> (semestre 5) <b>B-6.F.7</b> (semestre 6) <b>STAGE LINGUISTIQUE</b>	Bonus
--	-------

Responsable du séjour linguistique pour les semestres 5 et 6 : Alain Leduc

Un séjour linguistique de 4 semaines minimum et la rédaction d'un rapport de stage sont exigés.

<b>B-5.C.1.A</b> (semestre 5) <b>B-6.C.1.A</b> (semestre 6) <b>NÉERLANDAIS</b> Lut Degrauwe	2 ECTS par semestre
---	---------------------

Horaire : 2h

Objectif :

Approfondissement des connaissances et de la maîtrise des compétences écrite et orale.

<b>B-5.C. 1.B</b> (semestre 1) <b>B-6.C.1.B</b> (semestre 2) <b>ANGLAIS</b> Édith Delmaire	2 ECTS par semestre
--	---------------------

Horaire : 2h00

Programme semestre 1 :

- Grammaire
- Traduction de textes, principalement littéraires

Programme semestre 2 :

- Commentaire de texte

<b>B- 5.C.2.</b> (semestre 5) <b>B-6.C.2.</b> (semestre 6) <b>HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE EUROPÉENNE</b> Alain Leduc	2 ECTS par semestre (parcours 1) 1 ECTS par semestre (parcours 2 et 3)
---	---

Horaire : 1h30

Histoire et vocabulaire de l'architecture ; initiation à la description de monuments.  
Le cours est en allemand

**Sport**

Le programme sera communiqué en début d'année.

Service des Sports  
Centre Universitaire Saint-Louis 1  
21, rue Saint-Louis BP 774 62321 Boulogne-sur-Mer

<b>MASTER Recherche 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année</b>
--

### PREMIÈRE ANNÉE

<b>Enseignements semestre 7 : 10 semaines</b>	<b>Crédits</b>
---	----------------

B-7.1 – Séminaire de littérature	15
B-7.2 – Séminaire de civilisation	15

<b>Enseignements semestre 8 : 10 semaines</b>	<b>Crédits</b>
---	----------------

B-8.1 – Séminaire de traduction littéraire	10
B-8.2 – Séminaire au choix	10
B-8.3 – Travail de recherche	10

### DEUXIEME ANNÉE

<b>Enseignements semestre 9 : 10 semaines</b>	<b>Crédits</b>
---	----------------

B-9.1 – L'espace littoral dans les littératures et les civilisations européennes	3
B-9.2 – Séminaire de littérature	10
B-9.3 – Séminaire de civilisation	10
B-9.4 – Travail de recherche (Plan détaillé en vue de la rédaction du mémoire)	7

<b>Enseignements semestre 10 : 10 semaines</b>	<b>Crédits</b>
--	----------------

B-10.1 – Séminaire de traduction littéraire	10
B-10.2 – Séminaire au choix	10
B-10.3 – Travail de recherche (Mémoire de recherche)	10

## PROGRAMME MASTER RECHERCHE 1<sup>ère</sup> ANNÉE

<b>B-7.1 – SÉMINAIRE DE LITTÉRATURE</b> Jacqueline Bel	15 ECTS
---	---------

Horaire : 30h00

Méthodologie :

- ❑ Introduction à la recherche (accès aux bibliothèques, prêts inter-bibliothèques, recherche de documents, utilisation des fichiers, catalogues, ouvrages de référence, CD ROM, etc.)
- ❑ Organisation du travail de recherche (consultation de l'état des recherches, relevé et classement des informations)
- ❑ Constitution de la bibliographie
- ❑ Rédaction du Mémoire (plan, appareil d'annexes, notes, abréviations, mise en page, pagination, couverture, reliure, etc.)
- ❑ Préparation à la soutenance
- ❑ Conseils d'ordre pratique (informatique, reproduction de documents, etc.)

Bibliographie :

Michel Beaud, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Editions La Découverte, Paris

M. Darrobers, N. Le Pottier : *La recherche documentaire*, Nathan

J.-P. Fragnières, *Comment réussir un mémoire*, Dunod

Claude Scheiber, *La dissertation littéraire*, Dunod

N.B. L'année de Master 1 doit permettre aux étudiants d'approfondir et de consolider les connaissances et les compétences acquises au cours des trois années d'études que constituent la Licence. Mais elle comporte une dimension supplémentaire. Elle initie à la recherche scientifique et à l'autonomie dans le travail. La présence dans les séminaires, quoique obligatoire, ne représente pas l'essentiel des obligations des étudiants de Master 1. Il est primordial d'accomplir des recherches personnelles et d'en référer régulièrement aux enseignants qui dirigent les travaux faits dans le cadre des séminaires. Les étudiants remettront régulièrement un compte rendu rédigé de leurs recherches aux enseignants.

**Programme de littérature** :

Joseph Roth: *Die Flucht ohne Ende*, KiWi Taschenbuch. ISBN 3-462-03634-3

Christa Wolf: *Der geteilte Himmel*, dtv. ISBN 978-3-423-00915-7

Ouvrage critique :

Helmuth Nürnberger: *Joseph Roth*. Reinbek bei Hamburg 1981. ISBN 3-499-50301-8

Bernhardt, Rüdiger: *Christa Wolf: Der geteilte Himmel*. Königs Erläuterungen und Materialien (Bd. 426).

Les ouvrages nécessaires à la rédaction des exposés (et éventuellement des travaux de recherche) sont disponibles à la Maison de la recherche, dans les locaux du laboratoire du Centre d'Études et de Recherche sur les Civilisations et les Littératures Européennes (C.E.R.C.L.E.), " Palais Impérial ", 17, rue du Puits d'Amour, 62200 Boulogne-sur-Mer.

**N.B.** Des conférences seront organisées durant l'année dans le cadre de ce séminaire. L'assistance à ces conférences est obligatoire et fera l'objet d'un contrôle.

<b>B-7.2 – SÉMINAIRE DE CIVILISATION</b>	
--	--

Jacqueline Bel	
----------------	--

	15 ECTS
--	---------

Horaire : 30h00

### **Le 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée**

Bibliographie :

Les ouvrages sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque du centre de recherche.

<b>B-8.1 – SÉMINAIRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE</b>	
---	--

Jacqueline Bel	
----------------	--

	10 ECTS
--	---------

Programme :

- Traduction de passages d'œuvres littéraires
- Étude de la traduction littéraire
- Réalisation d'une traduction et de travaux sur les techniques de traduction

Bibliographie :

Michaël Oustinoff, *La traduction*, Puf, vol. 3688

<b>B-8.2 – SÉMINAIRE AU CHOIX</b>	
-----------------------------------	--

	10 ECTS
--	---------

Programme :

Ce séminaire de recherche (ou un équivalent de 10 ECTS) peut être choisi parmi tous les séminaires de la mention " Lettres et Langues ", donc dans la spécialité LCE, ou dans l'une des autres spécialités, voire même dans la mention " Espaces littoraux, histoire, acteurs et territoires ".

<b>B-8.3 – TRAVAIL DE RECHERCHE</b>	
-------------------------------------	--

	10 ECTS
--	---------

La rédaction des travaux de recherche se fait sous la direction d'un enseignant avec lequel l'étudiant(e) aura défini le sujet. Ils (B-7.1, B-7.2 et B-8.3) doivent être rédigés en langue allemande.



La confection de ces travaux ne s'improvise pas. Il est indispensable de suivre les cours de méthodologie organisés dans le cadre des séminaires.

Tous les travaux réalisés dans le cadre des séminaires doivent être rendus dactylographiés et reliés. Les étudiants remettront trois exemplaires de leur travail de recherche relatif au mémoire à l'enseignant responsable au moins deux semaines avant la soutenance qui se fera en langue allemande. Les membres du jury et le candidat fixent ensemble la date de la soutenance.

Les semestres ne peuvent être validés que si tous les travaux de recherche exigés ont été réalisés et remis dactylographiés.

Les étudiants salariés et les étudiants qui séjournent en Allemagne au titre d'assistant, de lecteur ou de boursier durant l'année de Master 1 ou 2 peuvent présenter tous leurs travaux de recherche lors des sessions d'examens. Il leur est toutefois demandé de fournir régulièrement un état de leurs recherches aux enseignants concernés et de définir avec eux le thème de leurs travaux.

## PROGRAMME MASTER RECHERCHE 2<sup>e</sup> ANNÉE

<b>B-9.1 – L’ESPACE LITTORAL DANS LES CIVILISATIONS ET LES LITTÉRATURES EUROPÉENNES</b>
---

Jacqueline Bel / Marc Rolland
-------------------------------

3 ECTS
--------

Horaire : 5h00

Programme :

Ce séminaire portera sur l’étude des thématiques suivantes :

- ❑ Le port, facteur de civilisation
- ❑ Les relations de voyage et leur apport à l’espace européen
- ❑ Le port, moteur d’activités économiques
- ❑ Les espaces littoraux et la découverte de l’altérité
- ❑ Le port : porte de la destinée humaine
- ❑ Le rôle de l’imaginaire maritime et portuaire dans la réflexion des écrivains et des poètes
- ❑ La métaphore marine comme métaphore de l’existence
- ❑ Les villes portuaires en tant que vecteurs de progrès
- ❑ L’univers portuaire : espace fédérateur
- ❑ La vanité de l’aventure – déjà présente dans l’espace portuaire

<b>B-9.2 – SÉMINAIRE DE LITTÉRATURE</b>
---

Jacqueline Bel
----------------

10 ECTS
---------

Horaire : 30h00

Méthodologie :

- ❑ Introduction à la recherche (accès aux bibliothèques, prêts inter-bibliothèques, recherche de documents, utilisation des fichiers, catalogues, ouvrages de référence, CD ROM, etc.)
- ❑ Organisation du travail de recherche (consultation de l’état des recherches, relevé et classement des informations)
- ❑ Constitution de la bibliographie
- ❑ Rédaction du Mémoire (plan, appareil d’annexes, notes, abréviations, mise en page, pagination, couverture, reliure, etc.)
- ❑ Préparation à la soutenance
- ❑ Conseils d’ordre pratique (informatique, reproduction de documents, etc.)

Bibliographie :

Michel Beaud, *L’art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Editions La Découverte, Paris

M. Darrobers, N. Le Pottier, *La recherche documentaire*, Nathan

J.-P. Fragnières, *Comment réussir un mémoire*, Dunod

Claude Scheiber, *La dissertation littéraire*, Dunod

**Programme de littérature :**

Friedrich Dürrenmatt: *Die Physiker*. Komödie. Diogenes Taschenbuch 23047

Les ouvrages nécessaires à la rédaction des exposés (et éventuellement des travaux de recherche) sont disponibles à la Maison de la recherche, dans les locaux du laboratoire du Centre d'Études et de Recherche sur les Civilisations et les Littératures Européennes (C.E.R.C.L.E.), "Palais Impérial", 17, rue du Puits d'Amour, 62200 Boulogne-sur-Mer.

**N.B.** Des conférences seront organisées durant l'année dans le cadre de ce séminaire. L'assistance à ces conférences est obligatoire et fera l'objet d'un contrôle.

**B-9.3 – SÉMINAIRE DE CIVILISATION**

Jacqueline Bel

10 ECTS

Horaire : 30h00

**Le 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée**

Bibliographie :

Les ouvrages sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque du centre de recherche.

**B-10.1 – SÉMINAIRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE**

Jacqueline Bel

10 ECTS

Programme :

- Traduction de passages d'œuvres littéraires
- Étude de la traduction littéraire
- Réalisation d'une traduction et de travaux sur les techniques de traduction

**B-10.2 – SÉMINAIRE AU CHOIX**

10 ECTS

Programme :

Ce séminaire de recherche (ou un équivalent de 10 ECTS) peut être choisi parmi tous les séminaires de la mention "Lettres et Langues", donc dans la spécialité LCE, ou dans l'une des autres spécialités, voire même dans la mention "Espaces littoraux, histoire, acteurs et territoires".

**B-10.3 – TRAVAIL DE RECHERCHE**

10 ECTS

Fréquentation des séminaires, exposés oraux sur l'état des recherches et le thème de recherche du candidat

Rédaction d'un mémoire qui doit pouvoir être l'amorce d'une thèse de Doctorat (rapport sur les recherches entreprises, définition du sujet, état de la question et bibliographie raisonnée, réflexion méthodologique, directions envisagées, et si possible, plan provisoire de la future thèse)

Le mémoire de Master 2 devra comporter 120 pages environ (65 000 caractères, espaces compris) et sera, sauf exception justifiée, rédigé en langue française. Le jury sera composé du directeur de recherche et d'un autre enseignant qui pourra appartenir à une autre université.

L'année sera validée par les notes obtenues dans les séminaires suivis, auxquels s'adjoindra la note d'écrit obtenue lors de la soutenance du mémoire. Le jury est obligatoirement composé de deux enseignants-chercheurs habilités, dont le directeur de recherche. Le cas échéant, en fonction de la spécificité du sujet traité, le jury pourra comprendre trois enseignants de Master 2.

Les étudiants salariés et les étudiants qui séjournent en Allemagne au titre d'assistant, de lecteur ou de boursier durant l'année de Master 1 ou 2 peuvent présenter tous leurs travaux de recherche lors des sessions d'examens. Il leur est toutefois demandé de fournir régulièrement un état de leurs recherches aux enseignants concernés et de définir avec eux le thème de leurs travaux.

## **MASTER PROFESSIONNEL** **Langues et Technologies**

### **Le Master Professionnel Langues et Technologies est un cursus complet qui offre des débouchés professionnels nombreux et variés**

Le Master Professionnel Langues et Technologies est un diplôme de niveau bac + 5 qui se déroule sur deux ans. Durant ces deux années de formation complémentaires les étudiants acquièrent les connaissances et les savoir-faire permettant d'accéder directement au marché de l'emploi.

#### **1. Présentation de la formation**

La formation est fondée sur la complémentarité de l'université et de l'entreprise ; elle se compose d'enseignements théoriques et de stages en entreprise. Elle associe des connaissances en langues étrangères à l'utilisation de nouvelles technologies et des savoirs requis dans l'exercice des métiers sur lesquels elle débouche.

La première année de Master Professionnel Langues et Technologies initie les étudiants à plusieurs spécialités préparant à différents types de métiers et se conclut par un stage. En deuxième année, trois parcours sont possibles : la mention « Traduction technique », la mention « Ingénierie éditoriale » et la mention « Rédaction technique ». Un stage de 5 mois, dont 3 obligatoirement à l'étranger, garantit la professionnalisation.

Cette formation à reconnaissance internationale applique le système de crédits européens ECTS.

Les études de Master Professionnel Langues et Technologies s'adressent principalement, mais pas exclusivement, aux étudiants linguistes issus de Langues Étrangères Appliquées ou de LCE allemand, anglais, espagnol ayant appris au moins deux langues étrangères et désireux de se diriger vers les métiers des langues, de l'ingénierie éditoriale plurilingue **ou** de la rédaction technique.

Le Master Professionnel Langues et Technologie peut ainsi déboucher sur les métiers de l'ingénierie linguistique, la terminologie d'entreprise, la rédaction technique – dans les domaines de l'industrie, de l'Internet, du tourisme ou de la culture –, la conception de documentation, la traduction de logiciels, la documentation et la communication, les sciences et techniques du tourisme, les métiers de l'édition, de la traduction littéraire,...

Le Master Langues et Technologies vise à la fois le perfectionnement des connaissances linguistiques générales et plus spécialement orientées vers les techniques (au sens large du terme) et l'acquisition de connaissances dans le domaine des nouvelles technologies, permettant entre autres l'utilisation d'outils d'aide à la traduction et à la rédaction technique, de systèmes de traduction automatique, la création et la gestion de dictionnaires spécialisés informatisés, l'utilisation du langage HTML pour la réalisation de documents diffusés sur le Web, l'utilisation de logiciels d'édition.

## **Deux axes, deux objectifs complémentaires**

Les enseignements dispensés se regroupent autour de deux axes, l'étude des langues et l'acquisition de compétences et de savoir-faire en liaison avec les spécificités du Master Professionnel Langues et Technologies.

### **Langues**

En Master 1, les langues enseignées sont l'anglais, l'allemand et l'espagnol. En Master 2, s'y ajoute le néerlandais, un stage intensif d'initiation précédant les cours normaux.

En Master 1, l'accent est mis sur l'approfondissement de la connaissance de la civilisation des pays dont les langues sont étudiées et le perfectionnement de la pratique de la traduction écrite (version/thème) et orale (version) de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans une revue spécialisée « grand public » (Domaines : économie, vie sociale, transports, environnement, droit, santé, nouvelles technologies, etc.). À cet effet, on apprend à dominer les outils d'aide à la traduction (dictionnaires, glossaires, etc.), ainsi que les problèmes généraux de traduction.

En Master 2, seule la traduction langue source étrangère-langue cible maternelle est pratiquée, conformément à la déontologie de la traduction. Au cours des deux années, les étudiants sont initiés à la pratique de la traduction assistée par ordinateur (TAO) et à l'utilisation de l'Internet dans le domaine de la traduction.

### **Matières d'application**

En Master 1, elles intéressent les domaines concernant les trois parcours proposés, ainsi que la veille et la recherche documentaire, la communication et la négociation interculturelles, la logistique des entreprises, l'économie européenne et les relations économiques internationales.

En Master 2, elles se concentrent sur les trois parcours.

### **Trois parcours**

Dès la première année de Master, les étudiants sont initiés à trois parcours, et ont la possibilité de valoriser celui/ceux qu'ils ont choisi(s) lorsqu'ils effectuent leurs stages.

Ces trois parcours sont :

- la traduction technique
- la rédaction technique
- l'ingénierie éditoriale plurilingue.

### **De nombreux débouchés : quelques exemples**

En principe, l'étudiant aura choisi un parcours en fonction des débouchés spécifiques que celui-ci offre. Mais il n'y a pas de cloisonnement rigide, et un glissement d'un type de métier à un autre est le plus souvent possible. Pour plus de commodité, on peut distinguer cependant en théorie :

## Parcours 1

### \* Traducteur technique

#### - Caractéristiques

Traduit un texte technique d'une langue source vers une langue cible, sa langue maternelle. Par "technique", on entend toute spécialité (économie, droit, sciences humaines, électronique, chimie, informatique, arts, musique, photographie, sport, etc.). Le degré de technicité peut être très variable, du document destiné au grand public à l'article concernant des spécialistes, en passant par des brochures, notices, modes d'emploi, prospectus, catalogues, etc.

Le plus souvent, des recherches préalables d'informations et de documentation dans les deux langues sont indispensables. La compétence en recherche documentaire s'acquiert dès la 1<sup>ère</sup> année de Master LT.

Le travail est à remettre dans les délais négociés avec le client.

#### - Compétences requises

Comprendre le document, l'analyser, le traduire avec précision et fidélité, en respectant aussi bien son style que le degré de technicité de son vocabulaire.

Maîtriser au départ au moins quelques domaines techniques.

#### - Conditions d'exercice

Travail en indépendant ou dans un cabinet comme salarié.

### \* Traducteur-relecteur, traducteur-réviseur

Les caractéristiques, compétences et conditions d'exercice sont les mêmes que celles de traducteur technique.

En principe, il existe des différences précises entre les deux fonctions :

- le relecteur vérifie la qualité linguistique, technique et traductionnelle des traductions qui lui sont confiées, mais ne corrige que les fautes de langue. Il signale simplement les éléments qui lui semblent curieux, obscurs, etc.

- le réviseur, qui a en général une expérience ou une compétence particulière et supérieure, garantit la qualité parfaite, est donc amené à corriger, mais aussi modifier, compléter le travail qui lui a été confié.

### \* Traducteur expert assermenté près de la cour d'appel

Les caractéristiques, compétences et conditions d'exercice sont les mêmes que celles de traducteur technique.

Il faut noter que les domaines abordés ne se limitent absolument pas au droit, mais peuvent concerner toutes les techniques, et même les arts et le sport.

### \* Terminologue

#### - Caractéristiques

Rassemble la documentation existante. Dépouille et analyse les informations. Réalise des études dans le domaine linguistique. Rédige des glossaires et constitue des banques de données informatiques à l'usage des traducteurs.

#### - Compétences requises

Maîtrise de plusieurs langues ainsi que des techniques de traitement informatique des données.

#### - Conditions d'exercice

Bureaux de traduction ou télétravail.

## Parcours 2

\* Rédacteur de notices techniques, de prospectus, brochures, catalogues d'exposition, etc.

- Caractéristiques

Analyse et exploite l'ensemble des données techniques caractérisant le produit, le matériel à partir de divers documents, rédige une description détaillée des éléments, clarifie les principes de fonctionnement, préconise les recommandations d'usage.

Adjoint aux textes schémas, croquis, dessins, illustrations explicatifs.

Les secteurs sont très nombreux : généraliste, agronomie, biologie, chimie, électricité, informatique, matériaux, mécanique, transports, tourisme, arts, musique, etc.

- Compétences requises

Maîtrise de la rédaction technique, capacité à simplifier, à faciliter la compréhension par des explications ou l'adjonction d'illustrations.

- Conditions d'exercice

Souvent dans un bureau, en équipe, avec des horaires fixes, en entreprise ou dans une société de services.

## Parcours 3

\* Assistant d'édition

- Caractéristiques

Participe à tout ou partie des opérations préparatoires à l'édition de produits tels que tous types de livres, revues, CD, DVD, cassettes, d'œuvres d'art, de cartes routières, brochures touristiques, etc. Son rôle peut aller de la conception des œuvres jusqu'à l'élaboration finale de la maquette avec l'auteur, en passant par le choix des illustrations, de la couverture ou de la pochette.

Peut aussi être chargé de négocier des contrats avec les auteurs/adaptateurs de l'œuvre.

Peut enfin être associé à l'élaboration de la stratégie éditoriale.

- Compétences requises

Savoir examiner les produits proposés et se prononcer sur leur édition éventuelle.

Savoir relire, corriger, réécrire.

Savoir réaliser la maquette de mise en page.

- Conditions d'exercice

Travail individuel pour la conception ou la sélection des œuvres ; travail d'équipe pour les prises de décision et les opérations de mise en fabrication.

Les horaires sont soumis à des fluctuations liées aux sorties de livres, prix littéraires, etc.

\* Directeur littéraire

- Caractéristiques

Les mêmes que celles de l'assistant d'édition, auxquelles s'ajoute la fonction de coordination des actions des différents collaborateurs et partenaires.

- Compétences requises

Les mêmes que celles de l'assistant d'édition, auxquelles s'ajoutent la capacité de diriger une équipe ainsi que le don de percevoir, voire d'anticiper les goûts, besoins, attentes du public.

- Conditions d'exercice

Les mêmes que celles de l'assistant d'édition.



## **2. Conditions d'admission**

Le Master Professionnel Langues et Technologies 1<sup>ère</sup> année est ouvert aux titulaires d'une licence ou équivalent en langues (LCE ou LEA) ayant des connaissances en 2 langues vivantes (anglais, allemand ou espagnol).

Le Master 2 peut accueillir tout diplômé de niveau Master 1 ayant des connaissances en 2 langues étrangères.

Le Master 2 est également ouvert aux professionnels en activité et aux demandeurs d'emploi remplissant les conditions suivantes : Bac + 4, ancienne Maîtrise, Diplôme d'une ESC, BTS et 5 ans d'expérience professionnelle, Bac + 2 et expérience professionnelle d'au moins trois années dans un métier impliquant des langues.

Validation d'Acquis Professionnels (VAP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les étudiants étrangers peuvent y être admis s'ils justifient des diplômes équivalents.

En Master 2, le recrutement se fait sur dossier. Les candidats doivent joindre à leur dossier dûment complété les photocopies de leurs diplômes ainsi que les relevés de notes de chaque année.

Les étudiants sont sélectionnés en fonction de leurs résultats universitaires dans les matières intéressant plus spécialement le Master Professionnel Langues et Technologies, ainsi que de leur motivation.

Les candidatures sont examinées par une Commission d'admission composée des enseignants de l'équipe pédagogique du Master 2.

## **3. Organisation des enseignements**

Les enseignements de Master Professionnel 1 et 2 sont répartis sur une durée d'une vingtaine de semaines, respectivement d'octobre/de novembre à mars. Des professionnels des métiers considérés interviennent durant l'année en complément des cours dispensés.

## **4. Une formation professionnelle : le stage**

En Master 1, stage de 350 heures.

En Master 2, un (ou deux) stage(s) d'une durée totale de 5 mois dont 3 au moins à l'étranger doit(vent) être effectué(s) à plein temps. Il est possible de moduler le stage pour les étudiants issus de la Formation Continue. Le stage fait l'objet d'une préparation dans les premières semaines de cours. Il est suivi par un enseignant responsable et un tuteur en entreprise.

Aucun stage à plein temps ne peut débiter avant la fin des enseignements.

L'objectif des stages est d'acquérir une véritable expérience et de nouer des contacts pour un futur emploi. Les stages doivent donc être de grande qualité.

Toute convention de stage doit être signée par le responsable du Master Professionnel.

Les stages donnent lieu à un mémoire présenté avec les autres travaux exigés pour l'examen en vue de l'obtention du diplôme, et soutenu en même temps que ces derniers devant le même jury.

<b>ORGANISATION DES ÉTUDES DE MASTER LT</b> <b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b>
---

**MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS**  
**(Semestres 9 et 10)**

Matières	Horaires année	ECTS semestre
1 - Traduction technique plurilingue : Langues et méthodologie (2 langues au choix parmi allemand, anglais, espagnol)	90 h	12
Néerlandais obligatoire grand débutant (commun parcours 1, 2 et 3)	75 h	2
2 - Rédaction technique : Langues et méthodologie	90 h	6
Recherche documentaire et méthodologie de la rédaction technique	20 h	6
Néerlandais obligatoire grand débutant (commun parcours 1, 2 et 3)	75 h	2
3 - Ingénierie éditoriale plurilingue : Langues et méthodologie		
Anglais technique (commun avec séminaire 1)	30 h	2
Traduction littéraire : allemand ou espagnol	60 h	6
Néerlandais obligatoire grand débutant (commun parcours 1, 2 et 3)	75 h	2
Connaissance de l'édition	30 h	4
Ingénierie linguistique	20 h/30h	2
Nouvelles technologies	75 h	6
Projets et travaux	10 h	8

<b>UE 1 et 5 Langues : allemand, anglais, espagnol, néerlandais</b>	<b>Horaires</b>
Stage intensif d'initiation au néerlandais	75h
Allemand	30h
Anglais	30h
Espagnol	30h
Néerlandais	30h
Possibilité de remise à niveau dans le Centre de Langues	

<b>UE 2 et 6 Ingénierie linguistique</b>	
Terminologie, traductologie, relecture	30h
Rédaction technique	20h
Ingénierie éditoriale	30h

<b>UE 3 et 7 Nouvelles technologies</b>	
Balisage sémantique, PAO	75h

<b>UE 4 et 8 Projets, stage et Mémoire</b>	
Méthodologie (préparation des projets et du stage)	10h

**Stage(s)** 5 mois dont 3 mois dans une entreprise étrangère.  
Possibilité de moduler pour les étudiants issus de la Formation Continue.

## MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME TRAVAUX EXIGÉS

Toutes les dates et conditions de remise de travaux sont impératives.

### **U.E. 1 et 5 : Langues**

#### **Parcours 1, 2 et 3 :**

Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet fin juin la traduction en français d'un texte (technique ou littéraire selon le parcours) d'une vingtaine de pages au minimum qu'il aura choisi en plein accord avec l'enseignant concerné. Parcours 2 : 5 pages

Dans le parcours 1, il y adjoint 30 fiches terminologiques portant sur le sujet du texte choisi.

### **U.E. 2 et 6 : Ingénierie linguistique**

#### **Parcours 1, 2 et 3 :**

Rédaction d'un texte d'une quinzaine de pages (A4, interligne 1,5), sur un sujet au choix de l'étudiant après agrément de l'enseignant.

### **U.E. 3 et 7 : Nouvelles technologies**

**Parcours 1 et 2 :** Réalisation sur CD d'un site trilingue présentant l'ensemble des travaux du Master 2 (traductions, fiches terminologiques, rédaction technique, mémoire de stages)

**Parcours 3 :** Réalisation sur CD d'un site trilingue présentant l'ensemble des travaux du Master 2 (traductions, rédaction technique, plaquette trilingue, mémoire de stages)

### **U.E. 3 et 7 : Projets et Mémoire**

**Parcours 1, 2 et 3 :** Présentation et soutenance

**La Soutenance** a lieu à une date fixée en temps utile par le jury, en général début octobre. Elle consiste en une prestation orale de 20 minutes, (10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien avec le jury). Le candidat présente, en s'appuyant sur son CD, ses différents travaux de l'année, faisant part au jury des difficultés qu'il a rencontrées ainsi que des expériences professionnelles enrichissantes qu'il a connues.

### **Délivrance du diplôme**

Le Master Professionnel LT est délivré aux étudiants ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20.

**Université du Littoral-Côte d'Opale**  
**Département de Langues et Langues Appliquées**  
**Centre Universitaire Saint-Louis 2 21, rue Saint-Louis 62231 Boulogne-sur-Mer**  
 Tél. : 03.21.99.41.64    Fax : 03.21.99.41.75    Courriel : Nathalie.Dachicourt@univ-littoral.fr  
**Contacts : Responsable pédagogique : Jacqueline BEL**  
**Secrétariat : Nathalie DACHICOURT**

## SÉJOUR LINGUISTIQUE

Licence 2<sup>e</sup> année : 4 semaines minimum (Responsable : Mme J. Stoupy)

Licence 3<sup>e</sup> année : 4 semaines minimum (Responsable : M. A. Leduc)

La théorie ne suffit pas. Une langue vivante se parle. Si vous voulez réussir vos études, il vous faut pratiquer l'allemand et séjourner le plus souvent possible dans un pays de langue allemande. Votre Licence de Langue, Littérature et Civilisation allemandes ne sera validée qu'après un séjour de 8 semaines minimum en Allemagne, en Autriche ou en Suisse germanophone.

Une réunion d'information aura lieu lors de la pré-rentrée. Vous y obtiendrez tous les renseignements nécessaires à la préparation des séjours linguistiques.

Dès le début de l'année universitaire, retirez les formulaires nécessaires à la préparation de votre séjour au secrétariat. Les enseignants responsables se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

Informez-vous, de même, sur les possibilités de séjour en consultant la documentation disponible au secrétariat d'Etudes Germaniques.

Pensez, durant votre séjour, à prendre des notes sur vos activités et à vous procurer des documents que vous pourrez joindre au "carnet de voyage" rédigé en allemand. Remettez celui-ci au secrétariat de la Section d'Études Germaniques, accompagné des documents attestant que le séjour a été effectif, **au plus tard pour la session de juin des examens de semestre 4 (pour la deuxième année) et de semestre 6 (pour la troisième année)**. Le jury décernera une note en fonction du sérieux et de la qualité du rapport de stage.

Les étudiants partant dans le cadre de programmes européens (Socrates, DAAD, Assistanat) dans un pays de langue allemande peuvent faire valider leur séjour. Ils devront, de même, rendre un carnet de voyage.

Ce séjour linguistique est une incitation au voyage. Renouvelez l'expérience tous les ans! Vous progresserez plus vite et vous acquerez des connaissances solides pour passer les concours.

Ecoutez des émissions de radio en allemand (B.B.C. 648 kHz de 17h30 à 18h00 et de 19h30 à 21h00), regardez les programmes d'ARTE en allemand et lisez régulièrement la presse allemande. La Bibliothèque Universitaire est abonnée à divers journaux et magazines.  
Übung macht den Meister!

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES MODALITÉS D'EXAMENS

### **Inscription et progression**

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes. Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

### **Validation des parcours de formation**

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Attention :

\* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.

### **Accompagnement et Réorientation**

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1<sup>ère</sup> année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury.

### **Capitalisation – Compensation**

\* capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens... »)

\*compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.
- Entre les années qui composent le diplôme :

\* pour le diplôme intermédiaire de DEUG :

la 2<sup>e</sup> année de licence compense la 1<sup>ère</sup> année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 2<sup>e</sup> année.

\* pour le diplôme de Licence :

la 3<sup>e</sup> année de licence compense la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 3<sup>e</sup> année.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

\* BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 5 % du total maximum des points.

- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

### **Jury**

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation et la règle dite du « supérieur ».

Règle du Supérieur : e = examen final p = contrôle continu E = Note retenue

**si e supérieur ou égal à p, alors E = e ET si e inférieur ou égal à p, alors E = (e + p)/2**

- Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 et attribuée.

- Le jury peut attribuer des " points de jury ".

-Il n'y a pas de note éliminatoire.

### **Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG**

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG). En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

### **Obtention du diplôme final de licence**

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

### **Mentions de réussite**

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,

- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

### **Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance**

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants. Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

- Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué. Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.

En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours.

Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session.

Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ».

La note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.

- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

- Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.

# TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES EXAMENS TERMINAUX DE LA LICENCE

(Ces tableaux ne s'appliquent pas aux éventuels contrôles continus)

## Licence 1<sup>ère</sup> année

### SEMESTRE 1

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-1.F.1	Exercices, thème grammatical	2h00	3
B-1.F.2	Thème	1h30	3
B-1.F.3	Version	1h30	3
B-1.F.4	Résumé, commentaire, questions	15mn	3
B-1.F.5	Question de cours	1h30	2
B-1.F.6	Dissertation ou commentaire	3h00	5
B-1.F.7	Question de cours, commentaire de documents	2h00	2
B-1.M.1	Explication de texte	3h00	3
B-1.M.2	exercices	2h00	2
B-1.T.1.A	Traduction, résumé, exercices	2h00	2
B-1.T.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-1.T.2	Exercices sur PC (voir CRI)	Voir CRI	1
B-1.T.3	Etude de texte ou dissertation	4h00	1

### SEMESTRE 2

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-2.F.1	Exercices, thème grammatical	2h00	3
B-2.F.2	Thème	1h30	3
B-2.F.3	Version	1h30	3
B-2.F.5	Question de cours	1h30	2
B-2.F.6	Dissertation ou commentaire	3h00	5
B-2.F.7	Question de cours, commentaire de documents	2h00	2
B-2.M.2	exercices	2h00	2
B-2.M.5	test		0,5
B-2.T.1.A	Traduction, résumé, exercices	2h00	2
B-2.T.2	Exercices sur PC (voir CRI)	Voir CRI	0,5
B-2.T.3	Explication de texte (oral)	40/20	1

### Épreuves orales

Code	Type d'exercice	Durée prép/passage	Crédits
B-2.F.4	Compréhension, expression, commentaire, questions	15/15	3
B-2.M.1	Commentaire de texte sur œuvre au programme	1h/20	3
B-2.T.1.B	Explication de texte	40/20	2



## Licence 2<sup>e</sup> année

### SEMESTRE 3

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-3.F.1	Thème littéraire et thème général	3h00	3
B-3.F.2	Version littéraire et version générale	2h00	3
B-3.F.3	Question de cours, exercices, thème grammatical	1h00	3
B-3.F.5.A	Dissertation	4h00	3
B-3.F.5.B	Dissertation	4h00	3
B-3.F.6	Dissertation ou commentaire	4h00	4
B-3.F.7	Explication de texte	3h00	4
B-3.F.8	Rapport de stage	–	0
B-3.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	2
B-3.C.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-3.C.2	Questions de cours, essai	2h00	2

#### Épreuves orales

Code	Type d'exercice	Durée prép/passage	Crédits
B-3.F.4	Compréhension, expression	15/15	3

### SEMESTRE 4

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-4.F.1	Thème littéraire et thème général	3h00	3
B-4.F.2	Version littéraire et version générale	2h00	3
B-4.F.3	Exercices grammaticaux	2h00	3
B-4.F.5.A	Dissertation	4h00	3
B-4.F.5.B	Dissertation	4h00	3
B-4.F.6	Dissertation ou commentaire	4h00	4
B-4.F.8	Rapport de stage	–	0
B-4.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	1
B-4.C.2	Questions de cours, essai	2h00	2

#### Épreuves orales

Code	Type d'exercice	Durée prép/passage	Crédits
B-4.F.4	Compréhension, expression	15/15mn	2
B-4.F.5.C	Exposé sur une œuvre de la liste de lecture	20/20mn	2
B-4.F.7	Explication de texte	1h40/20mn	3
B-4.C.1.A	Commentaire, question de cours	15/15mn	1
B-4.C.1.B	Commentaire de texte	40/20	2

## Licence 3<sup>e</sup> année

### ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX : SEMESTRE 5

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-5.F.1	Thème littéraire et thème général	3h00	4
B-5.F.2	Version littéraire	2h00	4
B-5.F.3.A	Dissertation	4h00	3
B-5.F.3.B	Dissertation	4h00	3
B-5.F.4	Dissertation ou commentaire	4h00	5
B-5.F.5	Explication de texte	3h00	3
B-5.F.7	Rapport de stage	–	0

#### Épreuves orales

Code	Type d'exercice	Durée prép/passage	Crédits
B-5.F.6	Compréhension, expression	15/15	3

### ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX : SEMESTRE 6

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-6.F.1	Thème littéraire et thème général	2h00	4
B-6.F.2	Version traductologie	2h00	4
B-6.F.3.A	Dissertation	4h00	2
B-6.F.3.B	Dissertation	4h00	2
B-6.F.4	Dissertation ou commentaire	4h00	3
B-6.F.7	Rapport de stage	–	0

#### Épreuves orales

Code	Type d'exercice	Durée prép/passage	Crédits
B-6.F.3.C	Présentation d'une œuvre	30mn/30mn	3
B-6.F.4	Commentaire de texte	30mn/15mn	2
B-6.F.5	Explication de texte	2h00/30mn	3
B-6.F.6	Compréhension, expression	15/15	2

### ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### Parcours 1

##### Semestre 5

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-5.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	2
B-5.C.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-5.C.2	Questions de cours, essai	2h00	2

##### Semestre 6

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-6.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	1
B-6.C.1.A (oral)	Commentaire, question de cours	15/15	1
B-6.C.1.B	Commentaire de texte	40/20	2
B-6.C.2	Questions de cours, essai	2h00	2

#### Parcours 2

**Semestre 5**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-5.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	2
B-5.C.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-5.C.2	Questions de cours, essai	2h00	1
B-5.C.3	Mathématiques	Voir LM	1

**Semestre 6**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-6.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	1
B-6.C.1.A (oral)	Commentaire, question de cours	15/15	1
B-6.C.1.B	Commentaire de texte	40/20	2
B-6.C.2	Questions de cours, essai	2h00	1
B-6.C.3	Mathématiques	Voir LM	1

**Parcours 3****Semestre 5**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-5.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	2
B-5.C.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-5.C.2	Questions de cours, essai	2h00	1
B-5.C.4	Français renforcé	Voir LM	1

**Semestre 6**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-6.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	1
B-6.C.1.A (oral)	Commentaire, question de cours	15/15	1
B-6.C.1.B	Commentaire de texte	40/20	2
B-6.C.2	Questions de cours, essai	2h00	1
B-6.C.4	Français renforcé	Voir LM	1

**Parcours 4****Semestre 5**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-5.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	2
B-5.C.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-5.C.6	Didactique du FLE		2
B-5.C.7	Psycholinguistique		2
B-5.C.8	Théories d'apprentissage		1

**Semestre 6**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-6.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	1
B-6.C.1.A (oral)	Commentaire, question de cours	15/15	1
B-6.C.1.B	Commentaire de texte	40/20	2
B-6.C.9	Civilisation française		1
B-6.C.10	Contexte pédagogique		2
B-6.12.11	Culture et littérature françaises		2

**Parcours 5****Semestre 5**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-5.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	2
B-5.C.1.B	Thème, version, exercices	4h00	2
B-5.C.5	Traduction spécialisée		2

**Semestre 6**

Code	Type d'exercice	Durée	Crédits
B-6.C.1.A	Explication de texte, exercices	2h00	1
B-6.C.1.A (oral)	Commentaire, question de cours	15/15	1
B-6.C.1.B	Commentaire de texte	40/20	2
B-6.C.5	Traduction spécialisée		2

<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXAMENS DE MASTER Recherche 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année</b>
---

**SEMESTRE 7**

Code	Type d'exercice	Crédits
B-7.1	Travail de recherche en allemand (en relation avec le séminaire)	15
B-7.2	Travail de recherche en allemand (en relation avec le séminaire)	15

**SEMESTRE 8**

Code	Type d'exercice	Crédits
B-8.1	Traduction littéraire (en relation avec le séminaire)	10
B-8.2	Travail de recherche (en relation avec le séminaire)	10
B-8.3	Travail de recherche en langue allemande (Mémoire de 50 pages minimum)	10

**SEMESTRE 9**

Code	Type d'exercice	Crédits
B-9.1	Présentation de l'état des recherches	3
B-9.2	Travail de recherche en allemand	10
B-9.3	Travail de recherche en allemand	10
B-9.4	Travail de recherche : plan détaillé	7

**SEMESTRE 10**

Code	Type d'exercice	Crédits
B-10.1	Traduction littéraire	10
B-10.2	Travail de recherche	10
B-10.3	Mémoire en langue française (120 pages environ)	10

<p><b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>  <b>BOURSES, POSTES,</b>  <b>SÉJOURS A L'ÉTRANGER</b>  <b>(Consulter les panneaux d'affichage !)</b></p>
---

**Bourse d'Enseignement Supérieur**

La demande de Bourse d'Enseignement supérieur doit être renouvelée chaque année. Les étudiants intéressés peuvent retirer une notice d'explication à l'accueil (Saint-Louis 1) du 15 janvier au 30 avril de l'année en cours.

**Bourse de 3<sup>e</sup> cycle**

C'est une aide sur critères pédagogiques. Les dossiers sont à retirer par courrier au Service Scolarité ou en téléphonant au 03.28.23.73.15. et à déposer avant la mi-octobre.

**Prêts d'honneur**

Les dossiers doivent être retirés début septembre à l'accueil (Saint-Louis 1).

Les prêts d'honneur sont remboursables, sans intérêt, dans un délai de dix ans. Un prêt d'honneur ne peut être cumulé avec une autre aide.

Les demandes doivent être déposées auprès du Bureau de la Scolarité avant une date limite généralement fixée **mi-octobre**.

**Aide Individuelle Exceptionnelle**

Cette aide est réservée aux étudiants de second cycle qui redoublent ou qui se réorientent. Les dossiers seront disponibles à l'accueil (Saint-Louis 1), sur les chaînes d'inscription ou au Service Scolarité à partir du début du mois de septembre. Ils devront être remplis et déposés avant la mi-octobre.

**Fonds de Solidarité Universitaire**

Ce fonds permet au CROUS d'accorder des aides de dépannage ou des allocations remboursables à des étudiants qui connaissent de grosses difficultés financières. Son montant varie entre 150 et 450 Euros. Les dossiers sont à demander à l'assistante sociale entre novembre et mars.

**Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante**

Ce fonds permet à l'ULCO d'aider financièrement ces étudiants. Il ne faut ni dépasser le barème des bourses, ni percevoir de bourse d'enseignement supérieur ou d'A.I.E. Un dossier spécial est à retirer au Service Scolarité ou en téléphonant au 03.28.23.73.15. et à déposer avant la mi-janvier.

## **Programme d'études en Allemagne**

Ce programme, financé par le Ministère des Affaires étrangères français et géré par le DAAD, permet aux étudiants germanistes inscrits en 2<sup>e</sup> année de Licence et en 1<sup>e</sup> année de Master d'effectuer un semestre d'études et de recherche dans une université allemande.

Pour le retrait du dossier, s'adresser à M. Jörg Wildau, Responsable des Relations Internationales **fin mars**.

## **Assistant français en pays de langue allemande**

Les étudiants titulaires de la 2<sup>e</sup> année de Licence d'allemand peuvent passer une année scolaire comme assistants de français dans un établissement secondaire en Allemagne.

La durée du séjour est de 8 mois.

Les dossiers de candidature sont distribués par le secrétariat d'Etudes Germaniques au mois de novembre. Clôture des dossiers : mi-janvier. Les candidatures devant être à cette date au Ministère de l'Education Nationale, les étudiants intéressés sont priés de rendre leur dossier rempli **au plus tard fin décembre**. Aucune candidature spontanée ne peut être envoyée directement au Ministère, les dossiers devant comporter l'appréciation de l'enseignant responsable des Relations Internationales (s'adresser à M. Jörg Wildau pour tout renseignement).

## **Lecteur de français dans un établissement d'enseignement supérieur allemand**

Des postes de lecteurs de français sont proposés à des candidats titulaires d'une Licence ou d'une Maîtrise et désirant enseigner la langue, la civilisation et/ou la littérature françaises dans une université allemande.

Pour avoir connaissance de vacances de postes dans les universités allemandes, s'adresser à Monsieur l'Attaché culturel, près l'Ambassade de France à Bonn : Kapellenweg 1a, D-53179 BONN.

## **Bourse de voyage**

La demande de bourse de voyage pour un stage en entreprise à l'étranger (d'une durée supérieure ou égale à un mois) s'effectue entre janvier et juin. Le dépôt des dossiers a lieu avant le 28 février pour les stages réalisés avant cette date, avant le 30 juin pour les stages effectués du 1<sup>er</sup> mars au 31 août. Ces dossiers sont à retirer et à déposer au secrétariat d'Etudes Germaniques.

N.B. : Il est nécessaire de remplir une convention de stage.

## **Emploi de surveillant**

Les dossiers de candidature à un emploi de surveillance peuvent être retirés à l'accueil (Saint-Louis 1) dès le mois d'**avril** et doivent être retournés au secrétariat d'Etudes Germaniques le plus tôt possible.

### **Formation franco-allemande d'animateurs-interprètes**

Cette formation s'adresse aux responsables et accompagnateurs de groupes de Français se rendant en Allemagne ou d'Allemands séjournant en France, ou encore aux animateurs de groupes mixtes franco-allemands qui, en plus des responsabilités pédagogiques, assument également les fonctions d'interprète et de médiateur de communication.

Les dates, conditions et dossiers de candidature sont communiqués sur demande par le *Bureau International de Liaison et de Communication* (B.I.L.D.), 50, rue Laborde, 75008 Paris. Tél. 01 43 87 25 50. Prière de contacter auparavant M. Jörg Wildau.

### **Programme de tutorat de la Fondation Robert Bosch**

Programme de la Fondation Robert Bosch pour étudiants français (diplômés) pour l'enseignement et le développement de la langue et de la culture françaises dans les institutions d'enseignement supérieur des nouveaux Länder allemands.

Le Programme s'étend de septembre à juillet.

Les candidats à ce poste doivent être de nationalité française. Une bonne maîtrise de la langue allemande est indispensable.

Le tuteur linguistique recevra une bourse mensuelle de 650 Euros pendant 10 mois à partir du 20 septembre.

Sont pris en charge l'assurance sociale pendant le séjour en Allemagne ainsi que les frais de voyage et de séjour pour le séminaire d'initiation, les séminaires intermédiaires et le séminaire final en Allemagne. Clôture des candidatures : début février. Les étudiants intéressés par ce programme sont priés de se faire connaître **dès le mois de décembre**. Pour le retrait du dossier, s'adresser à M. Jörg Wildau.

### **Bourse Socrates pour étudiants de Licence 2<sup>e</sup> année, Licence 3<sup>e</sup> année et Master 1**

Les étudiants de Licence 2<sup>e</sup> année, Licence 3<sup>e</sup> année et Master 1 ont la possibilité d'obtenir une bourse Socrates qui leur permettra de passer un semestre d'études ou une année universitaire complète dans une université allemande (Tübingen, Bremen, Erfurt, Mannheim). L'université d'origine prend en compte les notes obtenues durant la période passée à l'étranger.

Les intéressés sont priés de contacter le responsable des Relations Internationales, M. Jörg Wildau, ou de s'adresser au secrétariat d'Etudes Germaniques.

### **Période d'assistantat pour les futurs enseignants de langues (Socrates Lingua C)**

Il est possible aux étudiants ayant terminé leur 2<sup>e</sup> année de Licence et étant inscrits en 3<sup>e</sup> année de Licence de LCE Allemand d'obtenir une bourse de mobilité pour une période d'assistantat dans des établissements scolaires en Allemagne dans le cadre du programme Socrates Lingua C d'une durée comprise entre 3 mois et la totalité de l'année scolaire.

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat d'Etudes Germaniques au mois de janvier.

## CALENDRIER 2012-2013

**Pré-rentrée :                    Jeudi 6 septembre à 14 h 00**

*Début du 1<sup>er</sup> semestre*

Semaine 1 (37) :            du 10 septembre au 15 septembre  
 Semaine 2 (38) :            du 17 septembre au 22 septembre  
 Semaine 3 (39) :            du 24 septembre au 29 septembre  
 Semaine 4 (40) :            du 1<sup>er</sup> octobre au 6 octobre  
 Semaine 5 (41) :            du 8 octobre au 13 octobre  
 Semaine 6 (42) :            du 15 octobre au 20 octobre  
 Semaine 7 (43) :            du 22 octobre au 27 octobre

**Vacances de la Toussaint : du 27 octobre au 4 novembre**

Semaine 8 (45) :            du 5 novembre au 10 novembre  
 Semaine 9 (46) :            du 12 novembre au 17 novembre  
 Semaine 10 (47) :            du 19 novembre au 24 novembre  
 Semaine 11 (48) :            du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre  
 Semaine 12 (49) :            du 3 décembre au 8 décembre

*Fin du 1<sup>er</sup> semestre*

**Examens (semestre 1) : du 10 décembre au 21 décembre**

**Vacances de Noël : du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013**

*Début du 2<sup>e</sup> semestre*

Semaine 13 (2) :            du 7 janvier au 12 janvier  
 Semaine 14 (3) :            du 14 janvier au 19 janvier  
 Semaine 15 (4) :            du 21 janvier au 26 janvier  
 Semaine 16 (5) :            du 28 janvier au 2 février  
 Semaine 17 (6) :            du 4 février au 9 février  
 Semaine 18 (7) :            du 11 février au 16 février

**Vacances d'hiver : du 16 février au 25 février**

Semaine 19 (8) :            du 25 février au 2 mars  
 Semaine 20 (10) :            du 4 mars au 9 mars  
 Semaine 21 (11) :            du 11 mars au 16 mars  
 Semaine 22 (12) :            du 18 mars au 23 mars  
 Semaine 23 (13) :            du 25 mars au 30 mars  
 Semaine 24 (14) :            du 1<sup>er</sup> avril au 6 avril

*Fin du 2<sup>e</sup> semestre*

**Examens (semestre 2) : du 8 avril au 12 avril**

**Vacances de printemps : du 13 avril au 28 avril**

**Examens (semestre 2) : du 29 avril au 15 mai**

**Examens session 2 : du 3 juin au 14 juin**



## TABLE DES MATIÈRES

Équipe enseignante	2
Présentation des études universitaires	3
Présentation des parcours de la Licence	4
Licence 1 <sup>ère</sup> année : programme	5
Licence 2 <sup>e</sup> année : programme	13
Licence 3 <sup>e</sup> année : programme	21
Master Recherche	28
Master Recherche 1 <sup>ère</sup> année : programme	29
Master Recherche 2 <sup>e</sup> année : programme	32
Master Professionnel Langues et Technologies : programme	35
Organisation des études de Master LT 2 <sup>e</sup> année	40
Modalités d'obtention du diplôme	41
Séjour linguistique	42
Contrôle des connaissances et des aptitudes	43
Tableaux récapitulatifs des examens terminaux de Licence	46
Tableaux récapitulatifs des examens de Master Recherche	50
Informations pratiques	51
Calendrier de l'année universitaire	54